Envoyé en préfecture le 14/10/2022
Reçu en préfecture le 14/10/2022
Publié le
ID : 069-216902569-20221006-V_DEL_22106_3-DE

MÉTROPOLE DE LYON

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE VAULX-EN-VELIN

DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance de **6 octobre 2022**

Membres du conseil Municipal			
En exercice	Présents	Procuration	Absent
43	34	5	4

Date de convocation le **21 septembre 2022**

Présidente: Madame Hélène **GEOFFROY**

Secrétaire de séance : Madame Nadia **LAKEHAL**

V_DEL_22106_3

Convention de résidence artistique avec la Compagnie "A la source" sur la saison 2022-2023

Rapporteur : Madame LAKEHAL,

Présents :

Hélène GEOFFROY, **Stéphane GOMEZ**, **Kaoutar DAHOUM**, **Matthieu FISCHER**, **Muriel LECERF**, **Myriam MOSTEFAOUI**, **Antoinette ATTO**, **Régis DUVERT**, **Nadia LAKEHAL**, **Michel ROCHER**, **Josette PRALY**, **Patrice GUILLERMIN - DUMAS**, **Nassima KAOUAH**, **Pierre DUSSURGEY**, **Pierre BARNEOUD - ROUSSET**, **Bernard RIAS**, **Monique MARTINEZ**, **Yvette JANIN**, **Eric BAGES-LIMOGES**, **Fréderic KIZILDAG**, **Véronique STAGNOLI**, **Dehbia DJERBIB**, **Charazède GAHROURI**, **Christine JACOB**, **Harun ARAZ**, **Abdoulaye SOW**, **Nacera ALLEM**, **Nordine GASMI**, **Carlos PEREIRA**, **David LAÏB**, **Mustapha USTA**, **Maoulida M'MADI**, **Richard MARION**, **Ange VIDAL**

Procurations :

Philippe MOINE donne pouvoir à Charazède GAHROURI, **Ahmed CHEKHAB donne pouvoir à Kaoutar DAHOUM**, **Fatma FARTAS donne pouvoir à Stéphane GOMEZ**, **Joëlle GIANNETTI donne pouvoir à Véronique STAGNOLI**, **Liliane GILET-BADIOU donne pouvoir à Antoinette ATTO**

Absents :

Yvan MARGUE, **Christine BERTIN**, **Sacha FORCA**, **Audrey WATRELOT**

Envoyé en préfecture le 14/10/2022
Reçu en préfecture le 14/10/2022
Publié le
ID : 069-216902569-20221006-V_DEL_22106_3-DE

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de sa politique culturelle, la Ville de Vaulx-en-Velin et la compagnie A La Source souhaite s'associer pour concevoir et mettre en œuvre une résidence artistique de création théâtrale autour du spectacle « Le printemps des révoltés » sur la saison culturelle 2022-2023 du Centre Culturel communal Charlie Chaplin (5C).

Le spectacle sera accueilli au 5C pour deux représentations le 24 mars 2023 et valorisé auprès du public vaudais par des actions artistiques et culturelles menées sur le territoire autour du processus de création et des thématiques du spectacles.

Présentation et objectifs de la compagnie :

À La Source est une compagnie de théâtre émergente du Grand Lyon, fondée en octobre 2020 sous forme associative loi 1901 par Sabrine Ben Njima, comédienne vaudaise issue de École Nationale Supérieure des Arts et Techniques du Théatre (ENSATT). Inspirée par ses voyages, en Tunisie pour la conception de son solo « Il me reste la voix », au Liban et au Bénin, où elle jouera dans des créations étrangères, Sabrine Ben Njima crée son univers artistique à travers le théâtre documenté. Elle s'intéresse aux manifestations populaires qui ont explosé ces dernières années (manifestation des gilets jaunes en France, manifestation au Chili suite à l'augmentation du ticket de métro...) et s'interroge sur la manière dont se met en place une révolte et sur la place de l'Art dans cette dernière.

Elle commence à écrire « Le Printemps des révoltés » et embarque dans cette belle aventure dix autres artistes majoritairement formés à l'ENSATT. Sabrine Ben Nijma assure la mise en scène de la création et s'entoure de l'auteur Grégoire Vauquois en dramaturgie et du chorégraphe Ricardo Moreno en langage corporel.

Sensible à la médiation culturelle dans les écoles ainsi que dans les quartiers populaires, La Cie À La Source anime des ateliers de théâtre avec les groupes scolaires du territoire. La compagnie entend aussi mener des actions culturelles à l'international avec les pays partenaires tels que la Tunisie, le Bénin et le Liban.

La pièce sera créée en décembre 2022 au Théâtre des Clochards Célestes avec une série de 6 représentations du 12 au 17/12/2022 puis elle sera diffusée en mars 2023 au Centre culturel communal Charlie Chaplin et en avril 2023 à la GAM (Génération Anti-Marginalisation, association qui travaille avec les jeunes autour de l'engagement citoyen) de Tunis. En mai 2023, la pièce sera également jouée à l'E.I.T.B (Ecole de théâtre à Cotonou au Bénin).

Pour répondre aux objectifs de la Ville, la Compagnie mènera, en lien avec sa création « Le printemps des révoltés » des ateliers de pratique artistique, des rencontres et toute action de médiation entrant dans le cadre de ce partenariat.

Ce partenariat fait l'objet d'une convention de résidence qui fixe les objectifs, modalités, obligations et conditions financières du soutien apporté par la Ville de Vaulx-en-Velin à la compagnie A La Source, à savoir :

- un apport en coproduction de 10 000 €

- 2 périodes de résidences de création avec mise à disposition des espaces, du matériel technique et des moyens humains des 5c valorisés à hauteur de 6 866 €

- Achat du spectacle à un prix coproducteur de 3 500 €

- 1 volet d'actions culturelles et de médiation sur le territoire autour notamment du processus de création et de la thématique du spectacle, détaillé dans la convention, pour une enveloppe maximum de 1 200 €

Les objectifs et les finalités de ce partenariat pour la Ville de Vaulx-en-Velin sont les suivants :

- soutenir l'émergence théâtrale métropolitaine (l'artiste, Sabrine Ben Njima, fondatrice de la Cie A La Source est originaire de Vaulx-en-Velin et a implanté son association, la Cie A La Source sur Villeurbanne) ;

- développer des actions artistiques et culturelles innovantes favorisant le développement et

Envoyé en préfecture le 14/10/2022
Reçu en préfecture le 14/10/2022
Publié le
ID : 069-216902569-20221006-V_DEL_22106_3-DE

la diversification des publics de la Ville ;

- dynamiser les démarches transversales avec des partenaires qui contribuent à la vie culturelle, éducative et sociale de la Ville.

La Ville de Vaulx-en-Velin s'inscrit ainsi dans une mission de démocratisation culturelle au moyen d'un projet artistique et culturel œuvrant pour le développement des publics.

Ce partenariat est matérialisé par une convention de résidence de la compagnie A La Source (présentée en annexe) au Centre Culturel communal Charlie Chaplin sur la saison culturelles 2022-2023.

Ceci étant exposé, il vous est proposé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- autoriser Madame la Maire à signer la convention de résidence artistique avec la compagnie A La Source pour la saison culturelle 2022-2023.

Envoyé en préfecture le 14/10/2022
Reçu en préfecture le 14/10/2022
Publié le
ID : 069-216902569-20221006-V_DEL_22106_3-DE

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après avoir délibéré, décide,

- d'autoriser Madame la Maire à signer la convention de résidence artistique avec la compagnie A La Source pour la saison culturelle 2022-2023.

Suffrages exprimés	**39**	
Vote(s) Pour	**39**	Hélène **GEOFFROY**, Stéphane **GOMEZ**, Kaoutar **DAHOUM**, Matthieu **FISCHER**, Muriel **LECERF**, Philippe **MOINE**, Myriam **MOSTEFAOUI**, Ahmed **CHEKHAB**, Antoinette **ATTO**, Régis **DUVERT**, Nadia **LAKEHAL**, Michel **ROCHER**, Josette **PRALY**, Patrice **GUILLERMIN - DUMAS**, Nassima **KAOUAH**, Pierre **DUSSURGEY**, Fatma **FARTAS**, Pierre **BARNEOUD - ROUSSET**, Bernard **RIAS**, Monique **MARTINEZ**, Yvette **JANIN**, Joëlle **GIANNETTI**, Liliane **GILET-BADIOU**, Eric **BAGES-LIMOGES**, Véronique **STAGNOLI**, Fréderic **KIZILDAG**, Dehbia **DJERBIB**, Charazède **GAHROURI**, Christine **JACOB**, Harun **ARAZ**, Abdoulaye **SOW**, Nacera **ALLEM**, Nordine **GASMI**, Carlos **PEREIRA**, David **LAÏB**, Mustapha **USTA**, Maoulida **M'MADI**, Richard **MARION**, Ange **VIDAL**
Vote(s) Contre	**0**	
Abstention(s)	**0**	
Ne prend pas part au vote	**0**	

Ainsi fait et délibéré le jeudi 06 octobre 2022.

MAIRIE de VAULX-EN-VELIN (Rhône)

Envoyé en préfecture le 14/10/2022
Reçu en préfecture le 14/10/2022
Publié le
ID : 069-216902569-20221006-V_DEL_22106_3-DE

Convention de résidence artistique avec la Compagnie A La Source pour la saison 2022-2023

ENTRE LES SOUSSIGNES :

Raison sociale : **MAIRIE DE VAULX-EN-VELIN**
Adresse de correspondance : **Centre Culturel communal Charlie Chaplin**
Place de la nation – CS 40002 – 69518 Vaulx-en-Velin cedex
Téléphone : 04 72 04 81 18
N° SIRET : 216 902 569 000 21
Code APE : 9002 Z
Licence entrepreneur de spectacles : (titulaire : Audrey LEVERT, Directrice)
TVA intracommunautaire : non assujetti
Représenté par : Mme Hélène Geoffroy
En sa qualité de : Maire

Ci-après dénommée « *la Ville* », d'une part,

ET

Raison sociale : **CIE A LA SOURCE**
Adresse : Chez Gonzalez
186, rue Yvonne Chanu – 69100 Villeurbanne
Téléphone : Sabrine Ben Njima : 06 41 97 08 39
N° SIRET : 890 373 418 00015
Code APE : 9001 Z
N°TVA intracommunautaire : FR32890373418 – Association, Loi 1901, non assujettie à tva
Licences d'entrepreneur de spectacle : 2021-007017
E-mail : cie,alasource@gmail.com
Représenté par : M Jérémy Gillet Gonzalez
En sa qualité de : Président

Ci-après dénommée « *la Compagnie* », d'autre part,

Préambule

Dans le cadre de sa politique culturelle, la Ville de Vaulx-en-Velin et la compagnie A La Source s'associent pour concevoir et mettre en œuvre une résidence artistique de création au cours de la saison 2022-2023 portée par le Centre Culturel communal Charlie Chaplin – 5C.

Objectifs de la Ville :

- soutenir l'émergence théâtrale métropolitaine (l'artiste, Sabrine Ben Njima, fondatrice de la Cie A La Source est originaire de Vaulx-en-Velin et a implanté son association, la Cie A La Source sur Villeurbanne) ;
- développer des actions artistiques et culturelles innovantes favorisant le développement et la diversification des publics de la Ville ;
- dynamiser les démarches transversales avec des partenaires qui contribuent à la vie culturelle, éducative et sociale de la Ville.

Envoyé en préfecture le 14/10/2022
Reçu en préfecture le 14/10/2022
Publié le
ID : 069-216902569-20221006-V_DEL_22106_3-DE

Présentation de la Compagnie et du projet :

À La Source est une compagnie de théâtre émergente du Grand Lyon, fondée en octobre 2020 sous forme associative loi 1901 par Sabrine Ben Njima, comédienne issue de l'ENSATT. Inspirée par ses voyages, en Tunisie pour la conception de son solo « Il me reste la voix », au Liban et au Bénin, où elle jouera dans des créations étrangères, Sabrine Ben Njima crée son univers artistique à travers le théâtre documenté. Elle s'intéresse aux manifestations populaires qui ont explosé ces dernières années (manifestation des gilets jaunes en France, manifestation au Chili suite à l'augmentation du ticket de métro...) et s'interroge sur la manière dont se met en place une révolte et sur la place de l'Art dans cette dernière.

Elle commence à écrire « Le Printemps des révoltés » et embarque dans cette belle aventure dix autres artistes majoritairement formés à l'ENSATT. Sabrine Ben Nijma assure la mise en scène de la création et s'entoure de l'auteur Grégoire Vauquois en dramaturgie et du chorégraphe Ricardo Moreno en langage corporel.

Sensible à l'importance de la médiation culturelle dans les écoles et dans les quartiers populaires, la Cie À La Source s'est engagée à animer des ateliers de théâtre avec les groupes scolaires du territoire. Elle entend également mener des actions culturelles à l'international avec les pays partenaires tels que la Tunisie, le Bénin et le Liban.

La pièce sera créée en décembre 2022 au Théâtre des Clochards Célestes avec **une série de 6 représentations du 12 au** 17/12/2022 puis elle sera diffusée en mars 2023 au Centre culturel communal Charlie Chaplin et en avril 2023 à la GAM (Génération Anti-Marginalisation de Tunis, association qui travaille avec les jeunes autour de l'engagement citoyen) de Tunis. En mai 2023, la pièce sera également jouée à l'E.I.T.B (Ecole de théâtre à Cotonou au Bénin).

Pour répondre aux objectifs de la Ville, la Compagnie mènera, en lien avec sa création « Le printemps des révoltés » des ateliers de pratique artistique, des rencontres et toute action de médiation entrant dans le cadre de ce partenariat.

Il est donc convenu ce qui suit :

ARTICLE 1 - OBJECTIFS DE LA RESIDENCE

La ville de Vaulx-en-Velin souhaite soutenir le projet de la compagnie au cours de la saison 2022-2023 en association avec le Centre Culturel communal Charlie Chaplin – 5C et décide d'apporter son concours au travail développé par la compagnie, de la manière suivante :

a) Soutien à la création :

Au cours de la saison 2022-2023, un soutien financier pour la création de la pièce « Le Printemps des révoltés » est apporté à la compagnie en résidence ainsi qu'une aide en nature par la mise à disposition des espaces, moyens techniques et humains du 5C pour finaliser le processus de création et d'expérimentation de la pièce sur deux temps de résidence.

b) Éducation artistique et culturelle :

En accompagnement de la diffusion du spectacle « Le printemps des révoltés » de la compagnie au 5C, des actions artistiques et culturelles seront proposées pour aller à la rencontre des publics en dehors du théâtre.
Ainsi seront proposés aux partenaires de la Ville et structures éducatives et sociales des actions culturelles pour aller à la rencontre de tous les publics financées par la Ville.

La compagnie pourra ainsi mener des ateliers de pratiques artistiques (jeu, écriture, construction), animer des rencontres et des débats et toute action de médiation en direction des différents publics et partenaires de la Ville. La compagnie participera d'une manière générale aux temps forts de la vie culturelle vaudaise (présentation et lancement de saison, présentations du projet de création aux partenaires et publics cibles).

Envoyé en préfecture le 14/10/2022
Reçu en préfecture le 14/10/2022
Publié le
ID : 069-216902569-20221006-V_DEL_22106_3-DE

c) Diffusion :

Au cours de la saison 2022-2023, sera programmée en mars la création théâtrale « Le printemps des révoltés » au Centre culturel Charlie Chaplin.

d) Représentation auprès des réseaux professionnels régionaux :

Le centre culturel Charlie Chaplin, par son investissement dans les dynamiques de réseau au niveau régional, national et international (le réseau du Maillon, du Chainon manquant, le Groupe des 20, la participation à l'animation du réseau du SNSP, ses échanges entretenus avec les professionnels des régions AURA et Ile de France et du réseau de la scène francophone à travers le monde), participera à la promotion et à la diffusion sur le territoire des spectacles de la Compagnie.

ARTICLE 2 - OBLIGATIONS DES PARTIES

2-1 OBLIGATIONS DE LA VILLE

2-1-1 COMMUNICATION

La ville de Vaulx-en-Velin s'engage à apporter un soutien logistique pour la communication sur tout événement dont elle est partenaire.

La ville fera tout son possible pour publier des supports concernant le travail de la compagnie, afin d'en informer le public ; ceci à travers la publication d'articles dans le journal municipal et l'ensemble des supports municipaux dédiés à la vie culturelle, le site Internet de la ville et celui du Centre Culturel communal Charlie Chaplin et de ses réseaux sociaux.
La ville s'engage à ne publier des articles ou rediffuser des captations de la compagnie qu'après accord préalable de cette dernière. La compagnie transmettra à la ville tous documents audiovisuels et multimédias susceptibles de favoriser la communication de la résidence. La compagnie garantit à la ville qu'elle a obtenu toutes les autorisations de diffusion au préalable.

2-1-2 PERSONNES REFERENTES DE LA RESIDENCE

La ville de Vaulx-en-Velin désigne Audrey Levert, directrice du Centre Culturel communal Charlie Chaplin, en tant que référente en charge de l'accompagnement des résidences artistiques de la Compagnie, et Justine Saine en tant que référente de l'action artistique et culturelle des résidences. Elles assureront l'interface entre la Compagnie et les autres partenaires des projets de résidences.

2-1-3– MISE A DISPOSITION DE LOCAUX

La ville de Vaulx-en-Velin mettra à disposition de la compagnie A La Source les moyens logistiques et techniques nécessaires au bon déroulement des résidences.
Elle mettra à la disposition de la compagnie des locaux satisfaisant aux normes de sécurité et de salubrité. La compagnie s'engage à n'entreposer aucun objet ou matériel dangereux dans les locaux du centre culturel communal Charlie Chaplin.

Lieux de répétitions et de diffusion :

La Ville met à disposition de la compagnie le plateau du Centre Culturel communal Charlie Chaplin en ordre de marche avec son parc scénique et son équipe technique permanente et intermittents au besoin selon les demandes en accompagnement lors des répétitions, montages, réglages, filages techniques des représentations, et démontages.
Le Centre Culturel communal Charlie Chaplin se donne comme objectif de proposer deux temps de résidence sur la saison 2022-2023 pour un total prévisionnel de 10 jours de mise à disposition.

La valorisation de ces mises à disposition est définie comme suit :
Salle de spectacles du 5C : valorisation forfaitaire de la mise à disposition à 500 € / jour (avec équipe technique 5c dont 1 agent de sécurité).

Envoyé en préfecture le 14/10/2022
Reçu en préfecture le 14/10/2022
Publié le
ID : 069-216902569-20221006-V_DEL_22106_3-DE

Estimation financière sur la saison 2022-2023 de 2 périodes de résidence pour la création du spectacle « printemps des révoltés » :

Résidence de création du lundi 31 octobre au samedi 5 novembre 2022 – jour off le 1/11 (1 jour d'installation le 31/10 + 4 jours de création du 2 au 5/11/2022 inclus)
Espaces occupés : foyer des artistes (loges + espace dédié à un atelier de décors) et salle principale

Valorisation de la mise à disposition des espaces et moyens humains et matériels 5c = 5 jours X 500 € = **2 500 €**
Valorisation d'un intermittent sur 2 services par jour – suivi, participation à la création lumière (installation plan de feux + diffusion pour le son) : coût employeur estimé à (2 services x 4h X 5 jours x 1 intermittent, soit 40h X 22,21 € taux horaire chargé) = **888,40 €**

Résidence de répétition et exploitation du 20 au 24 mars 2023 (1 jour d'installation + 4 jours de répétition + jeu)
Espaces occupés : foyer des artistes (loges + espace dédié à un atelier de décors) et salle principale

Valorisation de la mise à disposition des espaces et moyens humains et matériels 5c = 5 jours X 500 € = **2 500 €**
Valorisation d'un intermittent sur 2 services par jour (du 20 au 23 mars) et 3 services le 24 mars, coût employeur estimé à : 2 services X4hX 4 jours+3 services X 4h X 1 jour, soit 44h)X 1 intermittent X 22,21 € taux horaire chargé = **977,24 €**

Soit un total de mises à disposition de locaux et de moyens matériels et humains estimés et valorisés sur ces deux périodes de résidence à 6 866 € T.T.C sur la saison 2022-2023.

Les plannings d'utilisation devront être prévus en amont (au plus tard un mois avant l'utilisation) transmis et validés par le centre culturel communal Charlie Chaplin, en fonction des plannings d'occupation de l'ensemble des locaux ainsi que des horaires du personnel. Ces plannings devront respecter les horaires d'ouverture du centre culturel communal Charlie Chaplin ainsi que le temps de travail hebdomadaire des agents de la ville.

ARTICLE 2-1-4 – MISE A DISPOSITION DE MOYENS SUPPLEMENTAIRES

L'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des résidences se fera en concertation avec l'équipe permanente du centre culturel communal Charlie Chaplin. Les moyens humains du centre culturel communal Charlie Chaplin seront mis à disposition de la compagnie, dans la mesure du possible, comme soutien administratif et technique, après une évaluation commune des besoins entre les parties.

L'équipe administrative permanente : pour un soutien stratégique au développement professionnel de la compagnie et une aide logistique au rayonnement de ses actions (relations avec les publics et la presse, développement des partenariats) ainsi que la recherche et l'accueil des publics sur l'ensemble des actions.

L'équipe technique permanente : pour le montage, démontage et aide technique sur les créations, leur exploitation et les actions culturelles qui le nécessitent (nombre de personnes à déterminer avec le Centre Culturel communal Charlie Chaplin en fonction des opérations), à raison de 7 heures par jour et de 10 heures le jour de la répétition générale.

2-2 OBLIGATIONS DE LA COMPAGNIE

La compagnie A La Source s'engage à réaliser le projet dans toutes ses composantes (création, diffusion, action culturelle), sur la base de la note d'intention qu'elle a rédigée à cet effet (jointe en annexe).
La réalisation des projets de résidence nécessite un temps de présence significatif de la part de la Compagnie sur le territoire de Vaulx-en-Velin. La compagnie s'engage donc à se rendre disponible, d'une part, pour les différents temps de rencontres prévus avec les publics, et d'autre part, pour le suivi et l'évaluation des résidences.

La compagnie A La Source s'engage, vis-à-vis des parties précitées, à faire figurer impérativement, sur tous les documents d'information, le logo du centre culturel de la Ville avec la mention « *avec le soutien à la création du centre culturel communal Charlie Chaplin de Vaulx-en-Velin* ».

Envoyé en préfecture le 14/10/2022
Reçu en préfecture le 14/10/2022
Publié le
ID : 069-216902569-20221006-V_DEL_22106_3-DE

Ces supports de communication devront impérativement être validés par la Ville avant impression.

ARTICLE 3 – CONDITIONS FINANCIERES

Pour la réalisation des engagements précités, la ville de Vaulx-en-Velin s'engage financièrement de la façon suivante :

a) Le soutien à la création :

Au cours de la saison **2022-23**, la ville de Vaulx-en-Velin soutient le projet de création du spectacle « **Le printemps des révoltés** » mis en scène par la compagnie par une aide en coproduction à hauteur **de 10 000 €** (Dix mille euros – association non assujettie à tva).

b) L'éducation artistique et culturelle :

Un **budget maximum de 1 200 €** (Mille deux cent euros - association non assujettie à tva) pour la saison culturelle 2022-2023 sera alloué à la compagnie pour l'ensemble des actions artistiques et culturelles effectués comme suit :

Des actions, avec prise en charge par le Centre Culturel communal Charlie Chaplin, pourront être envisagées en cours de saison, en fonction des rencontres réalisées sur le territoire.
Un montant de **46,50 € (Cie non assujettie à tva) par heure et par intervenant** est fixé pour toute action culturelle et artistique supplémentaire programmée.

- Module de 3h en direction du groupe option théâtre du lycée Doisneau (30 élèves)
  Lecture d'extraits de la pièce pour aborder la notion de révolte de la jeunesse suivie d'un débat et d'une prise de plateau (improvisation).
  → Lundi 20 mars 2023 après-midi (lieu à définir) – 2 intervenants
  Budget de : 3h X 2 intervenants X 46,50 € de l'heure = 279 € TTC

- 4 ateliers d'éloquence autour de la révolte (2h par atelier – 2 intervenants) en direction des classes de 3ème des collèges Pierre Valdo et Léo Lagrange de Vaulx-en-Velin.
  → Lundi 21 et mardi 2 novembre 2022 au sein de ces établissements scolaires.
  Budget de : 4 ateliers X 2h X 2 intervenants X 46,50 € de l'heure = 744 € TTC

Dans la perspective de valoriser son projet auprès du public vaudais, la compagnie consacrera du temps pour participer à des rencontres et débats autour du processus de création de la pièce et des thèmes abordés.

A noter : des actions et ateliers seront organisés autour de la résidence de la Cie À la Source avec une prise en charge financière directement par les bénéficiaires, en réponse à des appels à projet (exemple : parcours culturel en partenariat avec la CHAT (Classe en Horaires Aménagés Théâtre) du collège Aimé Césaire, interview autour du spectacle pour la web radio « Les Enfants du Rhône » à la MJC…). Leur planification se fera sous réserve de la disponibilité de la compagnie.

Le paiement à la compagnie s'effectuera après service fait, par mandat administratif à l'ordre de la Cie A La Source, sur présentation de factures établies à l'ordre de la Ville et d'un RIB, à déposer de manière dématérialisée via la plateforme Chorus Pro.

c) La diffusion de la pièce « Le printemps des révoltés » :

Le vendredi 24 mars 2023 est programmée la pièce « Le printemps des révoltés » pour 2 représentations à 14h15 en scolaire dans le cadre d'un parcours jeune spectateur (collège à partir de la 4ème et lycées) et à 20h en tout public.
La compagnie, en lien avec l'équipe du Centre Culturel communal Charlie Chaplin, animera une rencontre avec les spectateurs à l'issue des représentations.

Envoyé en préfecture le 14/10/2022
Reçu en préfecture le 14/10/2022
Publié le
ID : 069-216902569-20221006-V_DEL_22106_3-DE

Saison 2022-2023 :

- 2 représentations du spectacle **« Le printemps des révoltés »** : cession au tarif coproducteur à **3 500 € tout compris (**Trois mille cinq cent euros – Compagnie non assujettie à tva)

Soit au total en 2022 un apport en numéraire de 10 000 € nets de taxes :
- **soutien à la création** du spectacle « Le Printemps des révoltés » **de 10 000 €**

Soit au total en 2023 un apport en numéraire de 4 700 € nets de taxes maximum :
- **achat du spectacle : «** Le printemps des révoltés », 2 représentations le 24/03/2023, **de 3 500 €**
- **actions culturelles** autour des spectacles programmés pour un montant forfaitaire de **1 200 €**

Et une valorisation des deux périodes de résidence à hauteur de 6 866 €

Un contrat de cession, distinct de la présente convention de résidence, sera établi pour l'accueil en diffusion du spectacle « Le printemps des révoltés » et pour les actions culturelles menées par la compagnie au fil de la saison 2022-2023 par un avenant au contrat de cession.

Les dates des actions culturelles et de médiation dans et hors-les-murs seront décidées d'un commun accord entre les deux parties. Chaque action fera l'objet d'une facturation à part afin de permettre un paiement par action.

Les recettes des représentations de la compagnie seront perçues par la Ville.

ARTICLE 4 - ASSURANCES

La compagnie A La Source est tenue de contracter une police d'assurance en responsabilité civile pour assurer les risques découlant de l'utilisation des locaux du centre culturel communal Charlie Chaplin (salle de spectacles pour la durée de son utilisation, studios de répétitions, lieux de travail), et de fournir au centre culturel communal Charlie Chaplin la copie de cette attestation d'assurance à la signature de la présente convention.

ARTICLE 5 – ÉVALUATION

Au terme de la saison 2022-2023, la résidence fera l'objet d'une évaluation qualitative et quantitative concertée entre les parties.

ARTICLE 6 - DUREE DE VALIDITE – RESILIATION – CONTENTIEUX

La présente convention est conclue pour la saison 2022-2023 et prendra fin le 31 juillet 2023. Une résiliation anticipée pourrait être effectuée par l'une ou l'autre des parties, par lettre recommandée avec accusé de réception envoyée deux mois avant la date de résiliation. Dans cette éventualité, un avenant réglerait les conditions financières et techniques de la fin anticipée de résidence.

En cas de force majeure empêchant l'exécution des obligations de la résidence, des solutions de report seront précisées par les deux parties dans un avenant.

Fait en trois exemplaires originaux, le

Pour la compagnie,
Le Président, Monsieur Jérémy Gillet Gonzalez

Pour la ville de Vaulx-en-Velin,
La Maire, Madame Hélène Geoffroy

Envoyé en préfecture le 14/10/2022
Reçu en préfecture le 14/10/2022
Publié le
ID : 069-216902569-20221006-V_DEL_22106_3-DE

ANNEXE 1 : NOTES D'INTENTION DE LA COMPAGNIE A LA SOURCE

La Compagnie A La Source entame une résidence à Vaulx-en-Velin au cours de la saison 2022-2023 du 5C. Elle s'est fixée comme objectif pour cette résidence de travailler à la fois sur une création au plateau et sur des actions de médiation et d'actions culturelles pour investir le territoire et sensibiliser la jeunesse au théâtre.

Ses principaux objectifs sont les suivants :

- confronter une création artistique en cours d'élaboration à l'échange critique avec les publics du territoire.
- recueillir des contributions de toutes natures sur la thématique travaillée par la Compagnie, particulièrement auprès des jeunes pour accroître les échanges et mélanges de publics par des pratiques intergénérationnelles.
- accompagner le projet de démocratisation culturelle mis en œuvre par le Centre Culturel communal Charlie Chaplin, en allant à la rencontre des publics dans leurs diversités. La volonté de la Compagnie est d'initier un dialogue concret et continu entre ses artistes et les publics autour de l'acte de création.

La Compagnie détermine ce qu'elle place en tête de ses préoccupations, à savoir le lien entre le travail de création et le rapport critique de son travail avec les publics vaudais.
Les modalités d'exécution de cette action peuvent être très variées mais les objectifs visés restent la rencontre et le dialogue avec la diversité très large des publics du territoire.

Présentation du projet par la compagnie :

Actrice, jeune metteuse en scène franco-tunisienne, Sabrine Ben Njima grandi à Vaulx-en-Velin. Elle obtient sa Licence d'Art du Spectacle-Scène en 2016 et intègre l'ENSATT la même année. A sa sortie d'école, elle joue dans des créations théâtrales en France et à l'étranger et fait également ses premiers pats à l'écran dans des rôles conséquents pour France 3.

Elle fonde sa compagnie Cie À La Source en octobre 2020 et créer son spectacle Le Printemps des révoltés.
Une pièce de théâtre documenté, écrite collectivement à partir d'improvisations au plateau et nourri par des entretiens réalisés en France, au Liban, en Tunisie au Bénin et prochainement au Chili. Une création qui porte sur des révoltes des jeunesses d'aujourd'hui ainsi que sur notre héritage des révolutions passées ici et ailleurs. Elle veut pouvoir interroger la résistance et la violence politique à travers les manifestations populaires, le journalisme de guerre et la nécessité de l'art politique.

Pour ce projet, elle s'inspire de son voyage en Tunisie pour la conception de son seul en scène Il me reste la voix et de sa rencontre avec la metteuse en scène russe Tatiana Frolova, qui lui permet d'expérimenter le théâtre documentaire de manière concrète. Mais c'est à partir de ses voyages au Liban et au Bénin, où elle jouera dans des créations étrangères, que le bourgeon de la conception du spectacle Le Printemps des Révoltés émerge réellement en elle.

En effet, déjà déroutée de constater les nombreux problèmes de précarités et d'injustices sociales qui s'accumulaient en France et qui avaient notamment suscité la révolte des Gilets jaunes causée par la hausse du coût du carburant, son désarroi a été d'autant plus grand lorsqu'elle apprend, une semaine après son retour du Liban, l'émergence de la révolution libanaise, générée par la taxe WhatsApp, qui avait gagné les rues de Beyrouth. La ville même où elle avait résidé. À la même période, d'autres révolutions ont également émergé dans le monde.

L'envie d'interroger cette révolte populaire avec ses succès et ses défaites, jaillissante dans le cœur des jeunes populations pour la traiter sur le plateau s'est très vite manifestée en elle. Elle veut aussi traiter cette question à son endroit en tant qu'artiste et interroge également la puissance de la résistance artistique.

Elle embarque dans cette belle aventure neuf autres artistes majoritairement sortants de l'ENSATT ainsi qu'un jeune acteur vaudais sortant du NTH8. Elle s'entoure aussi de l'auteur Grégoire Vauquois en dramaturgie et du chorégraphe Ricardo Moreno en langage corporel. Le hasard faisant en sorte que la majorité des membres de l'équipe possède une

Envoyé en préfecture le 14/10/2022
Reçu en préfecture le 14/10/2022
Publié le
ID : 069-216902569-20221006-V_DEL_22106_3-DE

double nationalité, cette envie alors d'observation du monde ainsi que le désir de créer un art qui puisse [illegible] au-delà des frontières, s'impose à elle de manière très vive.
Sensible à la médiation culturelle dans les écoles ainsi que dans les zones prioritaires, La Cie A La Source s'est engagée également auprès du CCAM (Centre des Cultures Arabes et Méditerranéennes), de l'Espace Frachon et la MJC de Vaulx-en-Velin pour animer des ateliers, lectures et rencontres avec des habitants et groupes scolaires du territoire. La compagnie entend aussi mener des actions culturelles à l'international avec les pays partenaires.
En tant que vaudaise il lui importe de créer et jouer Le Printemps des Révoltés à Vaulx-en-Velin notamment aux 5C où elle a fait ses premiers pats sur scène.

La pièce sera jouée en décembre 2022 au Théâtre des Clochards Célestes avec une série de 6 représentations du 12 au 17/12/2022 puis elle sera diffusée en mars 2023 au Centre culturel communal Charlie Chaplin, en avril 2023 à la GAM (Génération Anti-Marginalisation) de Tunis et en mai 2023 à l'EITB (Ecole International du Théâtre du Bénin) de Cotonou. Pour répondre aux objectifs de la Ville, la Compagnie mènera, en lien avec sa création « Le printemps des révoltés » des ateliers de pratique artistique, des rencontres et toute action de médiation entrant dans le cadre de ce partenariat

Envoyé en préfecture le 14/10/2022
Reçu en préfecture le 14/10/2022
Publié le
ID : 069-216902569-20221006-V_DEL_22106_3-DE

ANNEXE 2 : PRÉSENTATION DU SPECTACLE

« Le printemps des révoltés » création portée par la compagnie A La Source

Présentation de la pièce :

Le Printemps des révoltés est une pièce de théâtre documenté. Écrite collectivement à partir d'improvisations au plateau et nourri par des d'entretiens réalisés en France, au Liban, en Tunisie et prochainement en Irlande du Nord, elle porte sur des révoltes des jeunesses d'aujourd'hui ainsi que sur notre héritage des révolutions passées ici et ailleurs.
Nous voulons pouvoir interroger la résistance et la violence politique à travers les manifestations populaires, le journalisme de guerre et l'art politique.

Résumé de la pièce :

Dans une grande ville occidentale, une équipe de six jeunes artistes venant des quatre coins du monde naviguent entre un présent sombre et un avenir professionnel incertain.
Ils décident de se retrouver régulièrement dans un Huis Clos, poursuivent leurs activités artistiques, discutent, débattent, partagent leurs expériences de combats politiques propres à leur pays d'origine et réfléchissent ensemble aux moyens de produire un art qui puisse changer l'ordre normal des choses.
Ils se sont donnés un but : monter un projet artistique ensemble, au-delà des frontières, où résonneront les idéaux défendus, puisés dans le concept de la lutte des classes et du combat contre les injustices sociales. L'histoire raconte ainsi le parcours de jeunes artistes qui interrogent frontalement la nécessité de l'art sur une planète en crise et tentent d'agir, de créer et de porter leur voix au milieu des bouleversements actuels, avec l'espoir d'en sortir.

Mise en scène Sabrine Ben Njima
Texte : Sabrine Ben Njima et Jules Benveniste
Dramaturgie : Grégoire Vauquois
Jeu : Sabrine Ben Njima, Jules Benveniste, Eva Blanchard, Lyes Kaouah, Julien Lopez et Adrien Zumthor
Création scénographique : Lisalou Eyssautier
Création lumière : Maureen Bain
Co-création sonore : Aline Clair et Anna Walkenhorst
Accompagnement costumes Romain Fazi / Accompagnement chorégraphique Ricardo Moreno